

Déclaration du Comité pour l'égalité des genres de l'ACI à l'occasion de la Journée internationale de la femme 2023

La technologie a un grand impact sur notre vie personnelle et professionnelle quotidienne et cette réalité s'est accélérée pendant la pandémie de la COVID-19 en raison des mesures de distanciation sociale. Ainsi, l'intégration numérique est cruciale pour en exploiter les opportunités dans les sphères personnelles, sociales et professionnelles. Cependant, selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), 63 % seulement des femmes utilisaient Internet en 2022, contre 69 % des hommes. Cet écart entre les genres dans la fracture numérique est encore plus aigu dans les pays à faible revenu.

Sous le thème « **DigitALL : Innovation et technologie pour l'égalité des genres** » la Journée internationale de la femme 2023 met l'accent sur **l'importance d'une transformation numérique qui autonomise les femmes et les filles** en les incluant en tant qu'agents de changement et de développement.

L'un des aspects les plus critiques pour parvenir à l'égalité des genres dans le domaine numérique est d'éviter la perpétuation des stéréotypes culturels et sociaux qui entravent la pleine participation des femmes à la révolution numérique. Les données montrent que les femmes sont sous-représentées dans les emplois dans les TIC, les postes de direction et les carrières universitaires et que les hommes sont quatre fois plus susceptibles que les femmes d'être des spécialistes des TIC. À 15 ans, en moyenne, seulement 0,5 % des filles souhaitent devenir des professionnels des TIC, contre 5 % des garçons (OCDE, 2018). Et on estime que 1 % seulement des candidatures à des postes en IA émane de femmes (PNUD, 2021). Comme l'a noté ONU Femmes, la faible intégration des femmes et des filles dans le monde numérique diminue leurs chances de poursuivre des carrières dans les domaines liés aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STEM).

Outre les normes et les stéréotypes de genre, d'autres facteurs entravent l'inclusion des femmes et des filles dans l'économie numérique et notamment l'abordabilité d'Internet et des appareils numériques, le manque d'alphabétisation et de compétences numériques, les préjugés sexistes dans la conception et les lacunes dans l'accès aux services, le manque d'opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat dans le secteur numérique, la fracture entre les genres dans le secteur des TIC, la cyberviolence et la sécurité des femmes (PNUD, 2021).

Les coopératives sont des pionnières dans la lutte contre les préjugés sexistes et pour la réduction du fossé numérique entre les genres. Les valeurs et les principes coopératifs créent une base solide pour générer le dialogue et le changement qui sont essentiels pour lutter contre les inégalités entre les genres.

En particulier, les plateformes et les coopératives technologiques bousculent la logique perverse qui fait écho aux modèles discriminatoires dans la sphère numérique à travers la transparence, la démocratie et la propriété communautaire. Par exemple, la coopérative de plateforme de mobilité Èva offrira la possibilité aux femmes, aux passagers trans et non binaires de sélectionner un membre conducteur qui est également une femme, une personne trans ou non binaire. La coopérative de consommateurs britannique Central Coop dispose d'un groupe de travail sur l'inclusion qui reconnaît et promeut l'importance de

l'égalité des genres au sein de la coopérative en sensibilisant et en veillant à ce que son environnement de travail soit pleinement inclusif.

Pourtant, l'inclusion et la participation numériques ne sont pas seulement exclusives à l'économie numérique : elles sont essentielles dans tous les secteurs de l'économie. Les coopératives prennent des mesures pour favoriser l'égalité entre les genres dans le contexte de la numérisation en offrant des chances égales aux femmes et aux hommes d'occuper des postes dans les TIC, des modalités de travail flexibles ainsi que l'accès aux outils numériques ; en promouvant l'éducation numérique des femmes et en organisant des campagnes de sensibilisation qui remettent en question les stéréotypes de genre numériques existants.

Les coopératives sont une force motrice pour l'égalité et l'équité entre les genres dans le monde numérique. Comme le note l'extrait du Moniteur mondial des coopératives 2022 « Grandes coopératives : numérisation, participation et démocratie » la transformation numérique offre de nouvelles opportunités pour encourager la participation démocratique qui est la pierre angulaire des coopératives. Les femmes ne peuvent être exclues de cette participation et doivent être impliquées dans toutes sortes de rôles et de niveaux de prise de décision.

La participation des femmes à la transformation numérique repose sur des économies et des collectivités plus durables, inclusives et prospères.

Selon le PNUD, atteindre l'égalité des genres dans le leadership dans le seul secteur de la technologie peut ajouter 430 à 530 milliards de dollars à la productivité mondiale. L'implication des femmes dans l'innovation et le développement technologiques conduira à des conceptions et à des produits plus inclusifs et sensibles au genre. De plus, l'éducation numérique protège les femmes et les filles contre la violence sexiste dans les espaces numériques.

Le Comité pour l'égalité des genres de l'ACI s'efforce d'assurer la pleine **inclusion et participation des femmes et des filles à l'innovation et à la technologie**. En tant que société, nous ne pouvons pas gaspiller le talent, les idées et les compétences de la moitié de la population. Nous continuerons à travailler pour que nos filles rêvent tout autant que les garçons de devenir mathématiciennes, développeuses de logiciels ou agro-ingénieures. Ancré dans ses valeurs et ses principes, le mouvement coopératif offre un environnement adapté pour combler efficacement le fossé numérique entre les genres et progresser vers des communautés durables, inclusives et autonomes.